

## Le cabinet est-il responsable sous la monarchie constitutionnel

Par **lovedulko**, le **27/10/2013** à **18:36**

Bonsoir,

J'ai ce sujet de dissertation et j'avoue avoir beaucoup de mal avec mon plan ! J'ai pensé faire un plan chronologique en parlant de la constitution de 1791 puis des chartes de 1814 et 1830 mais disons que je ne sais pas quoi dire sur les chartes !

Mon plan :

I La constitution de 1791 disposant une responsabilité pénal

- A. Une constitution disposant une responsabilité pénale
- B. Une pratique montrant un glissement vers une responsabilité politique

Mais je ne vois pas quoi faire dans mon II sans me repeter..